

**Tel : 04 95 11 12 13 – Fax : 04 95 11 10 46**

**Bulletin de suivi météorologique départemental émis le :  
lundi 16 janvier 2023**

**À 16h01**

**Type d'événement : Pluie-inondation**

**Niveau de vigilance : ORANGE**

**1 – Localisation et période :**

Lieu concerné : Département de la Corse-du-Sud

Début d'événement : mardi 17 janvier à 06h00

Fin d'événement : mardi 17 janvier à 18h00 au plus tôt.

**2 – Qualification de l'événement :**

Temps perturbé avec des fortes précipitations en Corse et un épisode de fortes vagues sur la Corse-du-Sud.

**3 – Situation actuelle :**

Temps perturbé avec des averses. Une nouvelle aggravation est prévue en seconde partie de nuit prochaine. Au-delà de 1100 m, les précipitations neigeuses et le vent de Sud-Ouest assez fort peuvent favoriser la formation de congères.

**4- Evolution prévue**

Faits nouveaux : passage en vigilance orange pluie-inondation pour la Corse-du-Sud, pour la journée de mardi 17 janvier 2023 de 06h00 à 18h00 au plus tôt.

Temps perturbé sur la Corse, les pluies s'intensifient dès le début de journée dès les premiers reliefs sur la partie occidentale de l'île et dans le Sud, ainsi qu'en montagne. Les précipitations prennent localement un caractère orageux avec des cumuls horaires atteignant 15/25 mm.

Sur la journée de mardi les cumuls atteignent sur le relief 50 à 100 mm, localement 120/140 mm, ces pluies s'ajoutant aux précipitations conséquentes déjà tombées lundi.

**5 – Conséquences possibles :**

De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.

Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.

Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées peuvent, localement provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.

Risque de débordement des réseaux d'assainissement.

Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en raison des risques de chutes d'arbres ou de branches.

Des coupures d'électricité peuvent se produire.

**6 – Conseils de comportement :**

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
- J'évite de me déplacer
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux
- Je ne descends pas dans les sous-sols
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

**Destinataires :**

CSC – Directeur de cabinet – PREF2B – Sous-préfet de Sartène – Maires du département – SIS – Région de gendarmerie (COG) – DDSP – DDT – SAMU – ARS – CdC – CFC – CAPA – DMD – ORANGE – EDF/ENGIE – FRANCE3 – Corse-Matin – Corsenetinfo – Alta Frequenza – RCFM – CDM – Kyrnolia – EMZ/COZ – DREAL – DMLC.